RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

92200 Neuilly-sur-Seine

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
RADON	sur ma commune : FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :

CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- **Par une crue à débordement lent de cours d'eau**
  On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.

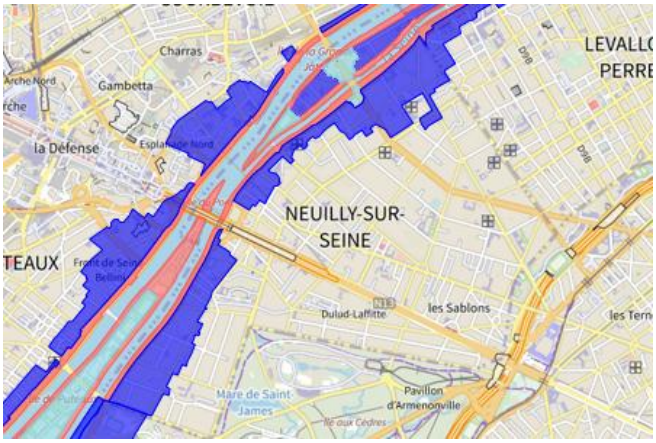

Informations détaillées :

PPRN : PPRI de la Seine (92DRIEE_IF20170002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI de la Seine a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
Date de prescription : 29/05/1998
Date d'approbation : 09/01/2004
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Neuilly-sur-Seine

TRI : TRI Métropole Francilienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 93DRIEE_IF20140001

AZI : La Seine

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE_IF20190001.
Il couvre les aléas et sous aléas :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

DDRM : DDRM92

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Inondation

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2016904A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/05/2020	29/07/2020
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1616446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	16/06/2016
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/2001	11/08/2001
INTE0000693A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/05/2000	17/12/2000
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900346A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1999	24/08/1999
INTE9800231A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1997	01/07/1998
INTE9300038A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	27/02/1993

Risque de remontées de nappe sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

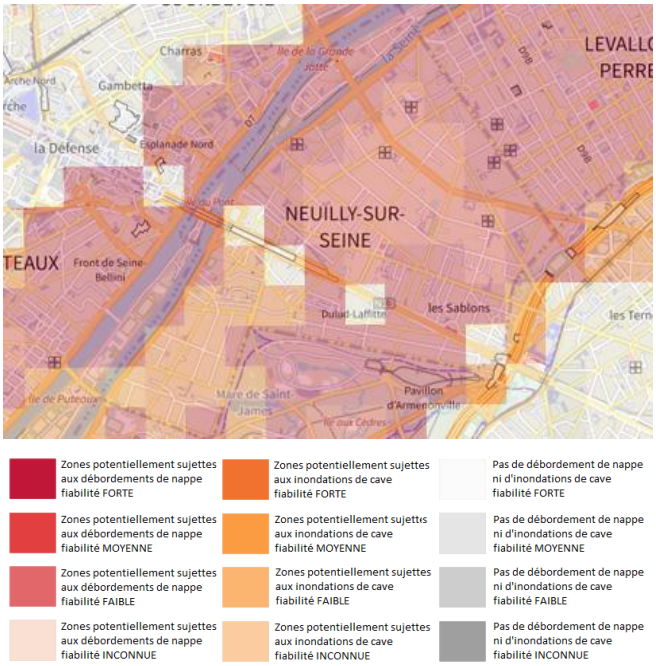

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE_IF20190001.
Il couvre les aléas et sous aléas :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

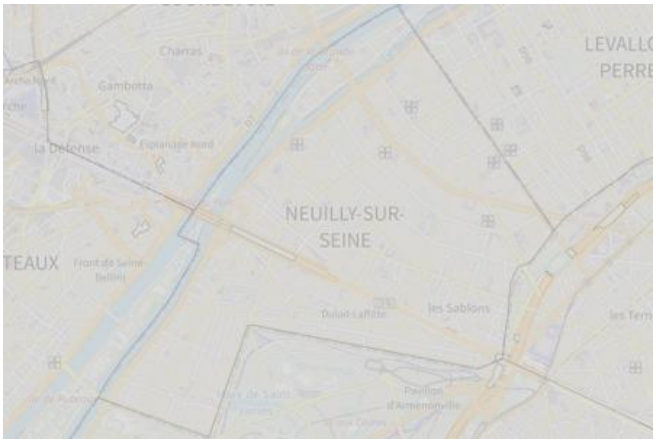

Informations détaillées :

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **3/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

Risque radon sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

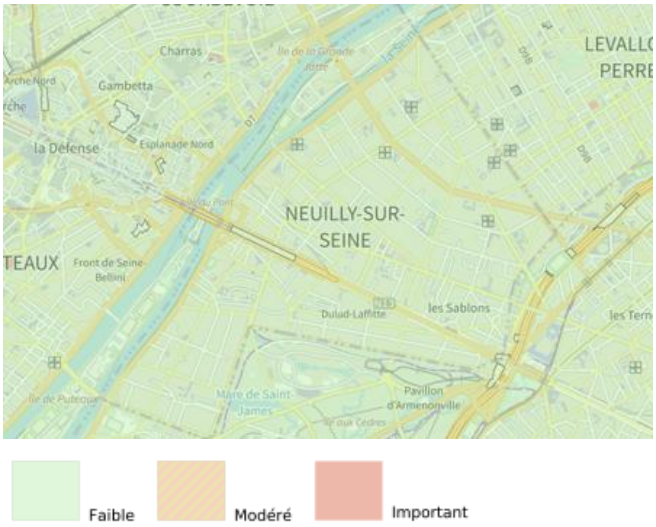

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

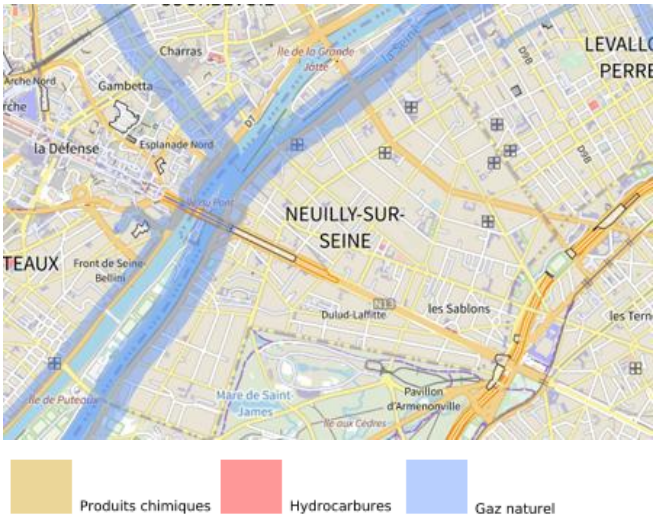

Risque de pollution des sols sur Neuilly-sur-Seine

Risque sur la commune CONCERNÉ

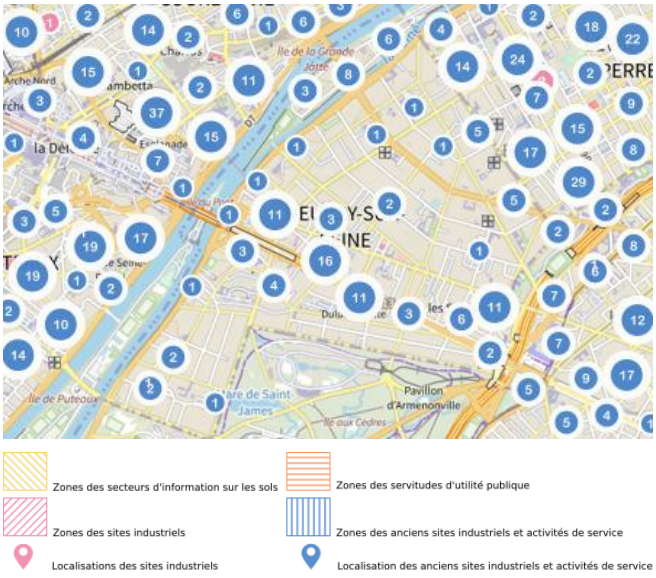

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 118 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000293801	GRANDS GARAGES DE BAGATELLE	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

118 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4310979	LYCEE GENERAL LOUIS PASTEUR	En arrêt	
SSP4310127	SCI DU 14 RUE YBRY	En arrêt	
SSP4272341	BNP PARIBAS	En arrêt	
SSP4272339	LA FONTA EDOUARD	En arrêt	
SSP4271286	LA COLLINE DE LUMINY	En arrêt	
SSP4271263	BNP PARIBAS	En arrêt	
SSP4267202	SERVIER MONDE	En arrêt	
SSP3888939	Château-Pressing	Indéterminé	
SSP3888938	Pressing	En arrêt	
SSP3888813	Grand Garage de Bagatelle ou Garage	Indéterminé	
SSP3888780	Garage	En arrêt	
SSP3888563	Garage	En arrêt	
SSP3888535		Indéterminé	
SSP3888477		En arrêt	
SSP3888414		En arrêt	
SSP3888401	Laverie	Indéterminé	
SSP3888400	Laverie	Indéterminé	
SSP3888381		Indéterminé	
SSP3888380		En arrêt	
SSP3888342		Indéterminé	
SSP3888341		Indéterminé	
SSP3888284		En arrêt	
SSP3888283		En arrêt	
SSP3888282		En arrêt	
SSP3888281		En arrêt	
SSP3888280		Indéterminé	
SSP3888279		En arrêt	
SSP3888278		En arrêt	
SSP3888256		En arrêt	
SSP3888246		En arrêt	
SSP3888245		Indéterminé	
SSP3888244		Indéterminé	
SSP3888151	Laverie - Pressing	En arrêt	
SSP3888140	Station service	En arrêt	
SSP3888139	Station service	En arrêt	
SSP3888126	Garage - Station-service	Indéterminé	
SSP3888027	Garage	En arrêt	
SSP3888003	Station service AVIA	En arrêt	
SSP3887852		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3887827	pressing	En arrêt	
SSP3887805	garage	En arrêt	
SSP3887723		Indéterminé	
SSP3887714		En arrêt	
SSP3887703	Garage Renault	Indéterminé	
SSP3887702	Garage Renault	Indéterminé	
SSP3887628	Garage - Distribution de fuel	En arrêt	
SSP3887544	Garage	En arrêt	
SSP3887542		En arrêt	
SSP3887540		En arrêt	
SSP3887537	Garage	Indéterminé	
SSP3887488		En arrêt	
SSP3887487		En arrêt	
SSP3887486	Garage	Indéterminé	
SSP3887485	Droguerie - Marchand de couleur	En arrêt	
SSP3887416		En arrêt	
SSP3887377		En arrêt	
SSP3887376	Garage	En arrêt	
SSP3887375	Laverie	En arrêt	
SSP3887374	Garage	En arrêt	
SSP3887372	Garage	En arrêt	
SSP3887371	Garage	En arrêt	
SSP3887370		En arrêt	
SSP3887369	Fabrication de postes de soudure à l'arc	En arrêt	
SSP3887368	Laboratoire	En arrêt	
SSP3887367		En arrêt	
SSP3887365	Carrosserie automobile - tôlerie	En arrêt	
SSP3887115	Garage	En arrêt	
SSP3886734	Cordonnerie, anc. Buanderie	En arrêt	
SSP3886608	Garage	En arrêt	
SSP3886598		Indéterminé	
SSP3886359	Dépôt de propane	En arrêt	
SSP3886208	Fabrication de parfums	Indéterminé	
SSP3886081	Fabrication de parfums	Indéterminé	
SSP3886080	Hôpital	Indéterminé	
SSP3886079	Hôpital	Indéterminé	
SSP3886078	Fabrication de parfums	En arrêt	
SSP3886077	Centre chirurgical	Indéterminé	
SSP3886076	Garage Citroën	En arrêt	
SSP3886075	Traitement de surface	En arrêt	
SSP3885699		En arrêt	
SSP3885565	Fourniture pour chauffage central	En arrêt	
SSP3885540	Appareils de Bord pour automobiles	En arrêt	
SSP3885422	Magasin	En arrêt	
SSP3885335	Syndicat de copropriétaires	Indéterminé	
SSP3885333	Atelier de réparation mécanique	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3885332	Carrosserie	Indéterminé	
SSP3885331	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3885330	Garage	En arrêt	
SSP3885329	Société d'exploitation de publicité	En arrêt	
SSP3885328	Laboratoire pour films	En arrêt	
SSP3885327	Garage - Atelier de réparation	En arrêt	
SSP3885326	Distribution de films	En arrêt	
SSP3885244	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3885231	Garage	En arrêt	
SSP3884982		En arrêt	
SSP3884829		En arrêt	
SSP3884709		En arrêt	
SSP3884679	Atelier de tôlerie et peinture	En arrêt	
SSP3884666		Indéterminé	
SSP3884608		En arrêt	
SSP3884607		En arrêt	
SSP3884377	Garage	Indéterminé	
SSP3884248	Hôtel central	Indéterminé	
SSP3884167	Garage	En arrêt	
SSP3884102	Garage	En arrêt	
SSP3884100	Atelier de fabrication de	En arrêt	
SSP3884094	Garage	Indéterminé	
SSP3884085	Garage	En arrêt	
SSP633385	ZUBLIN Immobilière Paris Ouest 1	En arrêt	
SSP631984	SACEM	En arrêt	
SSP631860	Orange	En arrêt	
SSP631453	DIPARCO	En arrêt	
SSP631452	MATMAT	En arrêt	
SSP631445	METROPOLE TELEVISION SA	En arrêt	
SSP630939	SAS GUINOT	En arrêt	
SSP630908	FONCIERE LYONNAISE	En arrêt	
SSP630784	BNP PARIBAS REPM	En arrêt	
SSP619379	ICADE PROPERTY MANAGEMENT	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

Édité le 16/11/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS

Édité le 16/11/2026